

ACCORDS FISCAUX : 3X NON

Envoyer à:
Comité référendaire
accords fiscaux
Case postale 8208
3001 Berne

JUSO
Jeunesse socialiste
suisse

EN FINIR AVEC LE CHANTAGE DES BANQUES !

Allemagne 1^{er} référendum

« Prière d'imprimer les formulaires sur pages séparées. Sinon : non valides ! »

Référendum contre l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Allemagne et du protocole le modifiant

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Allemagne et du protocole le modifiant soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:	No postal:	Commune politique:				
N°	Nom de famille à la main / en majuscules	Prénom à la main / en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1			/ /			
2			/ /			
3			/ /			

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement – merci!
L'attestation de la qualité d'électeur ci-après sera demandée par le comité référendaire.

Expiration du délai référendaire: 27 septembre 2012 Publié dans la Feuille fédérale le 19 juin 2012
Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Date: _____

Signature manuscrite: _____

Fonction officielle: _____

Sceau: _____

Royaume-Uni 2^{ème} référendum

« Prière d'imprimer les formulaires sur pages séparées. Sinon : non valides ! »

Référendum contre l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité entre la Suisse et le Royaume-Uni et du protocole le modifiant

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité entre la Suisse et le Royaume-Uni et du protocole le modifiant soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:	No postal:	Commune politique:				
N°	Nom de famille à la main / en majuscules	Prénom à la main / en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1			/ /			
2			/ /			
3			/ /			

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement – merci!
L'attestation de la qualité d'électeur ci-après sera demandée par le comité référendaire.

Expiration du délai référendaire: 27 septembre 2012 Publié dans la Feuille fédérale le 19 juin 2012

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Date: _____

Signature manuscrite: _____

Fonction officielle: _____

Sceau:

Autriche 3^{ème} référendum

Référendum contre l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Autriche

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Autriche soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:	No postal:	Commune politique:				
N°	Nom de famille à la main / en majuscules	Prénom à la main / en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1			/ /			
2			/ /			
3			/ /			

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement – merci! L'attestation de la qualité d'électeur ci-après sera demandée par le comité référendaire.

Expiration du délai référendaire: 27 septembre 2012 Publié dans la Feuille fédérale le 19 juin 2012

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Date: _____

Signature manuscrite: _____

Fonction officielle: _____

Sceau: